

XI.

Place Royale, Bibliothèque royale, Palais royal, Parc et rues avoisinantes.

Les grands embellissements de Bruxelles moderne commencèrent à la fin du XVIII^e siècle. Charles de Lorraine, gouverneur général des Pays-Bas, voulut faire de notre ville une capitale à l'instar de Vienne. Il créa sur les hauteurs du Coudenberg un quartier nouveau comprenant la Place Royale, la Place des Palais, le Parc et les rues avoisinantes.

PREMIÈRE PARTIE

Place Royale

Historique. La Place Royale a remplacé l'ancienne *Place des Bailles* qui s'étendait devant le palais des ducs de Brabant. Ce palais, la *Cour* comme on disait alors, occupait un vaste terrain situé au nord-est de la place actuelle (1). Commencé sous le règne de Henri 1^{er}, duc de Brabant (1190-1235), il fut successivement agrandi et embelli. Les archiducs Albert et Isabelle y apportèrent les dernières grandes modifications et le modernisèrent dans plusieurs de ses parties. Un terrible incendie, qui éclata dans la nuit du 3 au 4 février 1731, le détruisit complètement. Il resta à l'état de ruines et Charles de Lorraine, devenu gouverneur de nos provinces, choisit pour sa résidence le *Palais de Nassau*.

En 1772, il fut proposé au Magistrat de Bruxelles de faire déblayer, niveler et paver la place des Bailles afin que la garde montante pût y parader. Cette esplanade devait être rectangulaire et plantée d'une double rangée d'arbres. A ce projet succéda bientôt un autre, beaucoup plus grandiose. On proposa de faire une véritable place entourée de pavillons et décorée, au centre, de la statue de Charles de Lorraine. Ce projet fut agréé par la Cour de Vienne et par le Magistrat de Bruxelles. L'exécution fut confiée à un architecte français, Barnabé Guimard, qui déjà, en 1765, avait érigé une fontaine monumentale près de l'église de la Chapelle. Il créa une place, *symétrique et fermée*, entourée de huit pavillons séparés par des portiques. En 1774, on mit la main à l'œuvre et en quelques mois les Bailles étaient déblayées. On put y placer, le 17 janvier 1775, la statue en bronze du prince Charles, fondue à Mannheim, d'après le modèle du sculpteur Pierre Verschaffelt, de Gand. L'année suivante, on commença la construction des bâtiments de la place. La Ville prit à sa charge l'édifica-

(1) Une plaque que la Ville a fait apposer sur le mur de l'ancien *Hôtel de Belle-Vue* en indique l'emplacement exact.

tion du portique du Borgendael et celui de la rue de Namur, tandis que le Gouvernement fit exécuter celui qui s'ouvre sur la Place du Musée (1777-1780). Vers le Parc, l'ouverture fut fermée par une grille. Du côté opposé, à l'entrée de la rue de la Régence actuelle, on érigea deux aubettes qui furent reliées, un peu plus tard, par des colonnes placées en hémicycle, d'où le nom de *Passage des Colonnes* donnée à cette issue. Enfin, vers la Montagne de la Cour, on construisit deux avant-corps, dont un seul, celui de gauche, existe encore.

Les Bruxellois étaient très fiers de la grande œuvre réalisée. L'empereur Joseph II, toutefois, ne partageait pas leur enthousiasme. Comme on lui avait présenté une requête en vue de faire octroyer une récompense au conseiller des Finances de Limpens qui s'était occupé des travaux, le monarque écrivit en marge : « Quant à l'arrangement du Parc et de la nouvelle Place, le contre-sens et le mauvais goût qui y règnent, joints aux grands frais que cela a occasionnés, ne méritent aucune considération ».

La Place Royale est intéressante, non seulement par son architecture, mais aussi par les souvenirs historiques qui s'y rattachent. Les derniers souverains de la Maison d'Autriche, Joseph II et Léopold II, y furent inaugurés, le premier le 17 juillet 1781, le second le 30 juin 1791. Guillaume I^{er} d'Orange-Nassau y fut solennellement reconnu comme roi des Pays-Bas le 9 juin 1815, et après la fondation de notre Indépendance, la Belgique y inaugura le roi Léopold I^{er} le 21 juillet 1831. Pendant les Journées de Septembre, une poignée de volontaires y opposa une héroïque résistance aux troupes hollandaises. Le 27 septembre 1832, le roi Léopold y fit la remise solennelle des drapeaux d'honneur aux villes et communes qui avaient lutté pour la cause nationale.

Description. Les pavillons, conçus dans le style Louis XVI, sont tous uniformes et symétriquement disposés. En vertu d'une servitude architectonique, il n'est pas permis aux propriétaires de les modifier. Aussi la Place a-t-elle peu changé dans son aspect général. Quelques modifications pourtant sont intervenues. La statue de Charles de Lorraine a été renversée par les Français, fondue et transformée en monnaie. Un membre de la Société des Amis de l'Égalité fit observer ironiquement à ce propos que « le citoyen Charles devait comme tout le monde payer son écot à la Patrie ». La colonnade vers la rue de la Régence a disparu lors de la création de cette rue, en 1827. De même on a supprimé un des avant-corps de la rue Montagne de la Cour. Les bornes, reliées par des chaînes qui se trouvaient tout autour de la Place, ont été remplacées par des trottoirs au début du XIX^e siècle (voir fig. 93 et 94).

Au centre de la Place, sur l'emplacement de la statue de Charles de Lorraine, s'élève la statue équestre de *Godefroid de Bouillon*, œuvre d'Eugène Simonis, inaugurée le 24 août 1848. Le piédestal a été dessiné par l'architecte Suys. Le héros est représenté au moment où il part pour la croisade, il agite l'étendard et crie *Dieu le veut!* C'est une statue de grande allure, un peu théâtrale, que nous pouvons rapprocher, à cet égard, de la statue de Jacques Van Artevelde que Paul De Vigne exécuta, vingt ans plus tard, pour le Marché du Vendredi à Gand. En 1897, on a encastré dans le piédestal deux bas-reliefs en bronze par G. De Groot, l'un représentant l'*Assaut de Jérusalem* conduit par Godefroid de Bouillon qui prit la ville le 15 juillet 1099, l'autre les *Assises de Jérusalem*, recueil de lois et ordonnances pour le royaume de Jérusalem et de Chypre dont la promulgation est erronément attribuée à Godefroid.

Cette statue équestre est, nous semble-t-il, de dimensions trop grandes par rapport à la place qu'elle orne, et l'on peut croire que la statue de Charles de Lorraine, prévue par Guimard, était mieux proportionnée (fig. 93). Toutefois, pour bien juger l'œuvre de Simonis, il faut tenir compte des transformations qui ont été apportées à la Place Royale, au cours du XIX^e siècle. Celle-ci n'est plus une place

entièrement fermée, comme au temps de Guimard. La démolition du Passage des Colonnes, notamment, a eu pour conséquence d'ouvrir un des côtés, vers la rue de la Régence, qui, plus tard, fut prolongée afin de laisser apparaître au loin le prestigieux Palais de Justice. Dans cette nouvelle perspective que Simonis, il est vrai, n'avait pas prévue, la statue de Godefroid de Bouillon a son rôle à remplir. Elle doit être vue à distance, de la rue Royale. Elle sert de plan intermédiaire, et sa silhouette se détache vigoureusement sur le gigantesque portail du Palais de Justice.

Dans l'axe de la Montagne de la Cour s'élève l'église de Saint-Jacques sur Coudenberg. Nous la décrivons ci-après, page 359. A gauche, l'*Hôtel de Flandre*, séparé de l'Hôtel de Belle-Vue par le portique du *Borgendael*, vieille immunité qui échappait à la juridiction de la Ville et qui était habitée jadis par des négociants affranchis de toute contrainte corporative. Lors de la création de la Place, il fut expressément stipulé que ce territoire d'exception cesserait d'exister et que le Magistrat de la Ville y jouirait de la même juridiction que partout ailleurs (1).

A droite de l'église et attenant à celle-ci, l'hôtel occupé par le dernier amman de la Ville, Rapedius de Berg.

L'*Hôtel de Belle-Vue*, qui forme équerre avec l'Hôtel de Flandre, est célèbre par le séjour qu'y firent des souverains et des diplomates, surtout pendant la mémorable époque de 1814-1815. Pendant les Cent jours, le prince de Condé y habitait. L'hôtel fut englobé par Léopold II dans le Palais Royal et servit pendant quelque temps de résidence à la princesse Clémentine. A l'angle de cet hôtel, la Ville a fait placer une plaque expliquant la situation de l'ancienne Cour des ducs de Brabant et de la Place des Bailles.

A gauche de la grille qui donne accès à la Cour des Comptes, s'élève l'ancien hôtel de Spangen, ensuite d'Hooghvorst, qui fut acheté et habité pendant quelque temps par le prince d'Orange, après l'incendie de la Chancellerie, rue de la Loi, en 1820 (page 211).

L'*Hôtel de l'Europe*, à l'angle de la place et de la Montagne de la Cour, fut construit, en 1779, par l'administration du *Lotto* ou *Loterie impériale et royale*, introduite dans les Pays-Bas par le gouvernement de Marie-Thérèse, qui la considérait comme une institution capable d'assurer des ressources financières à l'État. Le *Lotto* construisit également l'hôtel attenant.

A l'entrée de la rue de Namur, immédiatement à gauche en passant sous le portique, on trouve les bâtiments de l'ancienne abbaye de Coudenberg. La façade centrale, de style Louis XVI, fut édifiée en 1778. Elle est intéressante, un peu lourde toutefois au point de vue de la décoration. Elle se compose de trois parties, d'un stylobate ou rez-de-chaussée, d'un ordre en colonnade simulée au premier étage et d'un attique ou fronton.

Le Lycée, créé en vertu d'une loi du 1^{er} mai 1802, y fut établi. Il prit en 1816 le nom de Collège, et en 1818 celui d'Athénée royal. Il fut transféré dans l'hôtel de Spoelberg, rue des Douze Apôtres lorsqu'il fit place, en 1838, à l'École militaire. Celle-ci y resta jusqu'au moment de son départ pour l'abbaye de la Cambre, en 1874. Jadis les bollandistes avaient leur bibliothèque dans l'ancienne abbaye et c'est là qu'ils travaillaient, à la fin du XVIII^e siècle, à la publication des *Acta Sanctorum*.

Revenons à la Place Royale, et arrêtons-nous devant le pavillon d'angle qui est actuellement englobé dans le Palais du comte de Flandre.

Palais du comte de Flandre

Au coin de la Place Royale et de la rue de la Régence s'élève le palais qu'occupaient le comte et la comtesse de Flandre. Il se com-

(1) Sur cette curieuse immunité, voir notre article *Le Borgendael à Bruxelles dans sa lutte contre l'industrie privilégiée* (Revue de l'Université libre, 1903).

pose de deux parties, une partie ancienne située à l'angle même de la place, et une partie nouvelle qui longe la rue de la Régence.

La partie, sise à l'angle de la Place, est l'ancien hôtel Arconati-Visconti, édifié à la fin du XVIII^e siècle, au moment de la création même de la Place Royale. La section des humanités de l'Athénée royal y fut établie en 1861, mais quelques années plus tard, en 1866, le comte de Flandre en fit acquisition.

En même temps, de 1866 à 1868, le prince fit édifier, rue de la Régence, le palais actuel, à côté de l'ancien hôtel Arconati, qui en devint ainsi une dépendance. L'édifice, qui se compose d'une cour d'honneur et de deux ailes, fut construit d'après les plans de Gustave Saintenoy et Clément Parent. Il fut considérablement agrandi en 1873. Il est décoré de trophées militaires. Sur la façade centrale, surmontée d'un dôme, se trouve l'écusson de Belgique.

En face s'élève le Musée de Peinture et de Sculpture.

Musée royal de Peinture et de Sculpture

Le *Musée royal de Peinture ancienne et de Sculpture* fut construit en 1876, d'après les plans de l'architecte Alphonse Balat (1818-1895), sur l'emplacement de l'hôtel d'Argenteau ou de Maldeghem, où séjourna, en 1820, la duchesse de Kent, mère de la reine Victoria d'Angleterre.

La façade est noble et simple. Quatre colonnes corinthiennes en granit d'Ecosse, avec bases et chapiteaux en bronze, soutiennent le portique. Sur l'entablement se dressent quatre statues, représentant *la Peinture* par E. Mélot, *la Sculpture* par G. Geefs, *l'Architecture* par L. Samain et *la Musique* par G. De Groot. Ces statues se détachent sur un attique orné de panneaux à guirlandes de fleurs et de fruits. Au-dessus des portes, trois médaillons : au centre, Rubens, par A.-J. Van Rasbourgh; à gauche, le sculpteur Jean de Bologne, par Jean Cuypers; à droite, l'architecte et tailleur de pierre Jean Van Ruysbroeck, par Antoine Bouré.

A la partie centrale de cette imposante façade viennent se joindre deux ailes, éclairées par des fenêtres ornées de colonnes ioniques, semblables aux colonnes qui décorent les portes d'entrée, et d'une balustrade. Au-dessus de ces fenêtres, on remarque deux bas-reliefs, à droite *les Arts plastiques* par Charles Brunin, à gauche *la Musique* par Thomas Vinçotte.

Devant le plat du mur des parties extrêmes qui forment saillie, deux superbes groupes.

A droite, un groupe en bronze, œuvre de Paul De Vigne (1843-1901), *la Glorification de l'Art*. Un homme ailé, symbolisant l'Art, reçoit de la main de *la Gloire* une palme et une couronne, tandis que la Renommée claironne au loin son nom immortel. L'œuvre est datée de 1885.

A gauche, le groupe de Charles Van der Stappen (1843-1910), symbolisant *l'Inspiration de l'Art*, personnifiée par une femme ailée qui entrevoit l'idéal, ayant à ses côtés Minerve et un jeune artiste qui tient d'une main un fusain, de l'autre un album de dessin.

Revenu Place Royale, on s'engagera sous le portique de la Place du Musée. Dans le fond, on aperçoit le Palais Royal que Charles de Lorraine édifia sur l'emplacement de l'Hôtel de Nassau et qu'après la chute de l'ancien Régime on appela l'*Ancienne Cour*.

Ancienne Cour et Hôtel de Nassau

Historique. L'*Hôtel de Nassau* était situé entre la Montagne de la Cour et les remparts qui longeaient la rue de Ruysbroeck. C'était une vaste construction qu'Engelbert II de Nassau fit bâtir à la fin du XV^e siècle sur l'emplacement d'un vieux manoir que Guillaume de Duvendorde construisit en 1346. L'hôtel de Nassau était célèbre par sa splendeur. Il était précédé d'un grand jardin qui occupait la Place actuelle du Musée et tout le terrain sur lequel s'élève la Bibliothèque royale. Un tableau, peint par Guillaume Van Schoor vers 1650, et exposé au Musée royal de Peinture, donne une admirable vue de ce palais.

En 1544, Guillaume de Nassau, connu dans l'histoire sous le nom de Guillaume le Taciturne, hérita de Henri de Nassau, prince d'Orange, cet hôtel seigneurial, qui fut confisqué lors des troubles religieux du XVI^e siècle, mais restitué aux Nassau par les archiducs Albert et Isabelle. A deux reprises il fut dévasté par un incendie, en 1625 et en 1701. Il était habité par le comte de Visconti, grand maître de la Cour, lorsque Marie-Elisabeth, gouvernante des Pays-Bas, s'y réfugia, en 1731, après l'incendie de la Cour des ducs de Brabant. Vers 1750, Charles de Lorraine, successeur de Marie-Elisabeth au gouvernement des Pays-Bas, acheta l'hôtel et le reconstruisit en grande partie. Il laissa subsister la chapelle gothique et la cour intérieure.

A la mort du prince Charles, l'archiduchesse Marie-Christine, fille de Marie-Thérèse et sœur de Marie-Antoinette, reine de France, et son époux Albert-Casimir, duc de Saxe-Teschén, nommés gouverneurs généraux des Pays-Bas, en 1782, vinrent habiter le palais qu'ils durent abandonner précipitamment, le 18 novembre 1789, fuyant devant la Révolution brabançonne.

Ce fut dans ce même palais que séjourna Joseph II lorsqu'il vint visiter nos provinces, en 1781. Il arriva le 22 juin, vers minuit, dans une vieille calèche. La sentinelle qui faisait les cent pas devant la porte, toujours close depuis la mort de Charles de Lorraine, étonnée de cette arrivée imprévue, cria « Qui vive ! ». Une tête poudrée se montra à la portière et dit, d'un ton bref : « L'Empereur ! » Le souverain fut reçu en silence par quelques vieux serviteurs, et sans attacher grande importance à leurs marques de respect, ordonna qu'on le conduisît à ses appartements. Et ce fut ainsi, ajoute un historien contemporain, que Sa Majesté, le Roi des Romains, l'Empereur du Saint Empire, Joseph II, duc de Brabant, fit comme un fugitif son entrée dans sa capitale.

Le dernier gouverneur général des Pays-Bas qui habita le Palais fut l'archiduc Charles. Il quitta Bruxelles après la bataille de Fleurus (26 juin 1794) qui mit nos provinces sous la domination française.

Après la chute de l'Ancien Régime, les bâtiments du Palais Royal furent affectés à l'Ecole Centrale, ouverte en 1797. En même temps on créa dans les jardins de la Cour un Jardin botanique pour l'instruction des élèves. Après la suppression de l'Ecole Centrale, la Ville acquit l'édifice en 1811 et y établit sa bibliothèque, sa galerie de tableaux, son cabinet de physique et d'histoire naturelle. L'Académie impériale de Bruxelles, université qui comptait trois facultés, le droit, les sciences et les lettres, y donnait ses cours. En 1839, les locaux furent affectés à la Bibliothèque royale.

Description. Le palais bâti par le prince Charles sur une partie de l'emplacement de l'ancien hôtel de Nassau, est d'un beau style Louis XVI. L'entrée en hémicycle qui fait face au portique de la Place Royale, a été construite d'après les plans de l'architecte Faulte, qui s'associa pour la décoration sculpturale avec Laurent Delvaux et Gilles-Lambert Godecharle. L'aile, occupée en ce moment par le Cabinet des Estampes et par la Section des Manuscrits, est attribuée à Laurent Dewez. Nous savons, en effet, qu'en 1766 cet architecte fut payé pour avoir fait le grand escalier du palais.

L'entrée en hémicycle (fig. 103) donne accès au Musée royal de Peinture moderne et aux Archives générales du Royaume.

Des statues, des bas-reliefs et des trophées rehaussent l'éclat de cette belle façade. Au balcon de gauche, deux statues symbolisent, l'une *la Guerre*, tenant un bouclier, l'autre *la Paix*, portant une ruche; au balcon de droite, *la Prudence*, dont l'attribut est le serpent, et *la Foi*, le doigt sur la Bible. Les fenêtres cintrées du premier étage sont chargées d'une chute de fleurs et de fruits; les trumeaux des fenêtres de l'hémicycle sont garnis de pilastres ioniques. Le deuxième étage est orné, aux deux ailes, de deux bas-reliefs : à gauche, des Amours accompagnés d'une sphère, d'une palette, d'un marteau, d'un buste, de gerbes et d'instruments de précision, symbolisant les sciences, les arts et l'agriculture; à droite, des enfants avec les attributs de la guerre. Aux trumeaux de l'hémicycle, des trophées militaires.

Sur la balustrade, au centre, une *Renommée*, un lion à ses pieds, et tout autour, des trophées et des petits génies.

Ces sculptures sont de Laurent Delvaux, maître sculpteur de la Cour, né à Gand en 1695 et mort à Nivelles le 24 février 1778.

A droite de l'entrée se trouve la *Chapelle de la Cour*, actuellement la chapelle protestante, dont le prince Charles posa la première pierre le 1^{er} mai 1760. L'intérieur est intéressant. Deux rangées de colonnes soutiennent l'une la voûte, l'autre une galerie. Le plafond fut peint par Heilbroeck. Par son décret du 26 octobre 1804, Napoléon accorda à l'église protestante l'usage de cette ancienne chapelle royale.

Nous engageons le visiteur à passer sous le porche d'entrée du palais.

Le hall a la forme d'une rotonde entourée de colonnes doriques et recouverte d'une voûte d'une construction hardie. On raconte que la construction de cette voûte ayant donné lieu à des critiques au point de vue de sa solidité, l'architecte défia ses contradicteurs en se tenant sous la voûte au moment de l'enlèvement des étançons.

A gauche, on trouve la porte qui donne accès au Musée moderne. On ne laissera pas de jeter un coup d'œil sur une très belle statue en marbre blanc qui se trouve au pied de l'escalier, *Hercule vainqueur du sanglier d'Erymanthe*. C'est une œuvre capitale de Laurent Delvaux, faite en imitation de l'Hercule Farnèse de Rome. Elle est signée et datée *Laur. Delvaux 1770*. Le héros est représenté dans toute sa force. Il tient une peau de lion. Il est appuyé sur sa massue sur laquelle on voit le monogramme C (Charles de Lorraine) et la croix de Lorraine. Sur le socle est accroupi un sanglier enchaîné, ailleurs une salamandre, des feuilles de chêne et une corne d'où s'échappent des fruits; derrière, des serpents et du lierre. La rampe même de l'escalier, magnifique ouvrage en fer forgé, était orné des douze travaux d'Hercule, en bronze doré, que les Français ont enlevés en 1796, et qui depuis ont été remplacés. La voûte de la cage d'escalier est décorée des *Quatre Saisons*, peinture de Joseph Stallaert (1825-1903). On y voyait jadis la représentation de *l'Olympe*. L'escalier conduit à un superbe hall circulaire du premier étage. Les trumeaux sont ornés de jolis trophées. Une belle corniche règne tout autour de ce vestibule dont le plafond a été décoré par Verschoot. Au centre du parquet se trouve une rosace formée d'échantillons de marbres.

Revenu au rez-de-chaussée dans le hall d'entrée, on passera par la porte du fond dans la grande cour du Musée.

A droite, s'aligne une *colonnade* qui faisait partie de l'ancien hôtel de Nassau. Elle a été restaurée et fortement remaniée (fig. 104).

Au milieu de la cour, un groupe en fonte, par Kessels, daté de 1867, représentant *le Déluge*. Un homme est parvenu à monter au haut d'un rocher. Il attire à lui une femme à laquelle s'accroche un enfant, tous deux menacés par les flots.

Retournons à la Place du Musée et examinons la Bibliothèque royale.

La Bibliothèque royale

Vue de la Place du Musée, la Bibliothèque royale comprend trois bâtiments construits en fer à cheval :

1^o L'aile droite, qui est le palais même de Charles de Lorraine (1). C'est là qu'étaient établies les institutions d'enseignement et les galeries de tableaux que nous avons mentionnées plus haut (fig. 102).

(1) Pour une raison pratique nous entendons par *aile droite*, celle qui se trouve à notre droite quand nous regardons de face la partie centrale de la Bibliothèque.

2° L'aile centrale, édifiée en 1825 dans le style de l'ancien palais et destinée à servir de local aux expositions industrielles. Sa construction fit disparaître le Jardin botanique, qui fut transporté à son endroit actuel (fig. 102).

C'est dans cette aile centrale que s'ouvrit en 1839 la Bibliothèque royale, créée par arrêté royal du 19 juin 1837, à la suite de l'acquisition de l'importante bibliothèque du bibliophile Van Hulthem.

La nouvelle institution fusionna avec la bibliothèque ou « librairie » des ducs de Bourgogne, qui comprenait surtout des manuscrits et qui avait été établie en 1754, après l'incendie de la Cour, dans le *Domus Isabellae*, au Passage de la Bibliothèque, rue Royale (ci-après, page 204). Elle s'accrut considérablement par l'adjonction de la Bibliothèque de la Ville, que l'Etat acheta en 1842. La même année, l'Etat acquit également le Musée de la Ville, qui comprenait des sculptures, des monnaies et des médailles. En 1846, il donna à ce Musée, agrandi et enrichi, une organisation définitive et le titre de Musée royal de Peinture et de Sculpture de Belgique. Il y joignit, enfin, le Musée national, créé en 1835 en vue de réunir les œuvres les plus remarquables des artistes belges contemporains.

Entretemps, la Ville avait cédé à l'Etat la propriété de l'ancien Palais Royal. Une partie des locaux resta affectée au Musée. La partie antérieure du Palais (l'aile droite de la Bibliothèque actuelle) fut réservée à la Bibliothèque de Bourgogne proprement dite, c'est-à-dire aux manuscrits. L'aile du fond, la nouvelle aile bâtie en 1825, fut affectée à la section des imprimés.

3° La Bibliothèque royale ainsi comprise se trouva bientôt à l'étroit. On réclama son extension et après maintes hésitations, inhérentes à toute organisation administrative, on finit par décider son agrandissement. C'est alors qu'on construisit, dans le dernier quart du XIX^e siècle, l'aile gauche de l'édifice et on démolit, à cet effet, en 1877, un vieil hôtel, l'Hôtel Haller, qui se trouvait à la Place du Musée. On transporta dans cette nouvelle aile les bureaux de l'Administration ainsi que le Cabinet de numismatique.

Une cour rectangulaire est comprise entre les trois ailes du monument. Elle est fermée par une grille dont les piliers sont ornés de deux médaillons soutenus par des génies et représentant, l'un Marie-Thérèse, l'autre Léopold II. Ils sont l'œuvre de Guillaume De Groot.

Au centre de la cour s'élève la statue de Charles de Lorraine par Louis Jehotte, érigée en 1848.

Lest trois ailes de l'édifice sont ornées de frontons. Le fronton de l'aile centrale symbolise *le Progrès* entouré des Sciences et des Arts, par A. Cattier. Celui de l'aile droite montre des *Amours couronnant le buste de Marie-Thérèse*. L'œuvre primitive fut exécutée par Laurent Delvaux, le même qui fit les sculptures de l'entrée du palais de Charles de Lorraine. Elle fut refaite par De Groot. Enfin, le fronton de gauche, dû également à ce dernier artiste, représente *la Numismatique*. Des Amours sont occupés à modeler et à frapper des monnaies et des médailles. Au centre, un médaillon à l'effigie de Léopold II.

L'aile gauche de la Bibliothèque est ornée de statues et de bas-reliefs qui célèbrent les sciences et les arts.

Au balcon, dans le jardin même de la cour, deux figures par De Tombay, *les Lettres* et *les Sciences*. Au-dessus, un bas-relief par Pierre Dubois, *la Frappe des médailles*. Sur la frise, deux génies par Henri Picquery père.

A la façade en courbe, des panneaux-médailles : *la Musique* et *l'Architecture* par God. Van den Kerckhove; *la Sculpture* et *la Peinture* par Hérain.

Ces motifs répondent aux trophées qui ornent la balustrade : *l'Architecture* représentée par un chapiteau corinthien, *la Sculpture* par un torse antique, *la Peinture* sous les traits d'Apollon, par Godefroid

De Vreese, *la Musique* symbolisée par des instruments de musique, par Charles Samuel. Entre les trophées et les panneaux la correspondance n'a pas été logiquement établie; ainsi, au-dessus du panneau qui se rapporte à la Peinture, on a placé le trophée qui rappelle l'Architecture. Les panneaux étaient probablement déjà encastrés dans la façade au moment du placement des trophées. Ceux-ci auront été disposés, comme ils le sont, pour une raison d'esthétique.

En retournant à la Place Royale, on remarquera sur son passage les sculptures de la façade qui se trouve le long de la Place du Musée même. Au premier balcon, deux figures, *l'Art* et *la Poésie* par G. Charlier (1893); au-dessus, un bas-relief par Paul Dubois, *l'Imprimerie*; sur la corniche, deux génies symbolisant *l'Art* et *la Poésie* par Emile Namur (1892).

Près de la Place Royale, dans des niches, au premier étage, deux statues par Julien Dillens, *l'Art décoratif monumental* et *l'Art décoratif industriel*. Sous le balcon qui surmonte la porte, un bas-relief, par E. Lefever, représentant le blason de Saint Luc soutenu par *la Gloire* et *la Paix*.

On repassera par la Place Royale et on se dirigera vers le Parc (1).

DEUXIÈME PARTIE

Le Parc

Historique. La Place Royale, décrétée en 1774, n'était pas encore terminée qu'un nouveau projet surgit, destiné à compléter le travail commencé. Il avait été question au début de fermer la Place par une simple grille du côté des anciens jardins ou *warande* du palais incendié. Le terrain qui s'étendait dans la direction de la chaussée de Louvain, était très irrégulier. Le long de la balustrade de l'hôtel Errera il y avait un étang, et devant le Palais Royal actuel une profonde vallée dont les bas-fonds du Parc sont les derniers vestiges. Au delà de cette vallée, à la hauteur de la statue Belliard, le terrain montait brusquement, et on avait accès par des escaliers à une sorte de plateau qui s'avancait jusqu'à la rue de Louvain. La partie du Parc vers la rue Ducale était, elle aussi, très vallonnée.

Le nouveau projet voulait transformer en une promenade publique les anciens jardins abandonnés du Palais ducal. Une convention fut conclue à cet effet entre le Gouvernement et la Ville, le 10 mai 1776. La Ville prenait à sa charge le nivellement du Parc et des trois rues qui devaient le limiter, la rue Royale, la rue de Brabant (la rue de la Loi actuelle) et la rue Ducale. Les immeubles voisins du Parc furent frappés d'une servitude architectonique, comme l'étaient déjà ceux de la Place Royale. La convention signée, on mit aussitôt la main à l'œuvre. Le tracé du Parc fut confié à Zinner, plus tard inspecteur de la Forêt de Soignes. Les travaux prirent plusieurs années. Dès 1777 cependant, un grand débouché était ouvert vers la Place de Louvain, et en 1780, le grand bassin, devant le Palais de la Nation, était créé.

La grille qui entour le Parc, insignifiante, mesquine même par son peu d'élévation, ne fut établie, par voie de souscription publique, qu'en 1849. Elle fut projetée par Suys.

Il y a quelques années, en vue d'agrandir le Place des Palais, on modifia de ce côté le tracé primitif. Les bas-fonds disparurent en grande partie en 1904, non sans soulever les justes protestations de l'Administration communale de Bruxelles et de tous les Bruxellois. Ce fut dans ces bas-fonds, derniers restes de l'antique vallée qui s'étendait devant le manoir du châtelain et le château ducal, que

(1) Si le visiteur le préfère, il peut voir d'abord le Palais Royal et les rues avoisinantes (ci-après, page 201), et réserver pour la fin la promenade dans le Parc.

les Hollandais, assiégés dans le Parc par nos volontaires en 1830, transportèrent leurs blessés. En 1789, le Parc fut le rendez-vous des aristocrates français que la Révolution avait chassés de leur pays. Quelques années plus tard, en 1793, il eut beaucoup à souffrir du stupide vandalisme des sans-culottes qui renversèrent les statues et les bustes des empereurs romains. Remise en possession du Parc, en 1797, la Ville s'empressa de réparer le désastre. Par son ordonnance géométrique et son terrain pittoresquement accidenté, par ses bosquets d'arbres et ses pelouses, par ses statues et ses bassins d'eau, le Parc est incontestablement une des plus belles promenades publiques qu'on puisse trouver.

Ajoutons que le Parc n'est pas du tout, comme on le croit généralement, un reste de l'antique forêt de Soignes. Il fut constitué par les ducs de Brabant, à partir du XIII^e siècle, à la suite de toute une série d'expropriations dont Charles-Quint réalisa les dernières. L'ancien Parc ou *Warande* ducale était célèbre en Europe par sa beauté naturelle, par ses bassins et ses jets d'eau, par ses grottes en rocaille et par ses nombreuses statues. On y trouvait, presque en face du Passage de la Bibliothèque, un vignoble qui fut exploité jusqu'au XVI^e siècle. Au delà, entre la Montagne du Parc et la rue de Louvain, s'étendait la partie agreste où couraient des cerfs, des daims, des bouquetins, des sangliers, et où, au XV^e siècle, les ducs de Bourgogne tenaient leurs fauves.

Esthétique du Parc

Le Parc est *symétrique*. Trois allées partent de la Place des Palais, une au centre et une à chaque angle du quadrilatère. Elles aboutissent à un rond-point, appelé le bassin vert, devant le Palais de la Nation. Deux allées transversales droites, tracées dans l'axe du Passage de la Bibliothèque et de la Montagne du Parc, divisent la promenade en trois parties.

Pour bien comprendre ce tracé, il importe de le mettre en rapport avec l'ensemble de l'œuvre de Guimard dont il devait faire valoir les principales perspectives. L'architecte viennois, Zinner, n'avait pas à réaliser le plan d'un jardin fermé ou d'un parc entouré de murs, mais celui d'une *promenade publique en corrélation directe avec l'œuvre de l'architecte français*. On peut dire qu'il a pleinement réussi. Il a placé le point le plus important de son ordonnance géométrique — le grand bassin — non au centre, mais immédiatement devant la construction la plus grandiose du nouveau quartier, devant le Palais de Brabant, le Palais de la Nation actuel. De là il a fait rayonner deux allées obliques, traversant diagonalement le Parc, l'une, permettant au promeneur de découvrir la perspective de la Place Royale et, à l'époque de Zinner, celle de la colonnade qui fermait la place du côté de la rue de la Régence; l'autre, aboutissant à une rue qui continuait dans la direction de la Porte de Namur et où l'œil rencontrait un massif de verdure disposé au haut du rempart. Une troisième allée, en ligne droite cette fois, partant aussi du grand bassin, devait, dans la conception première des abords du Parc, conduire au portique de la Chambre Héraldique, bâti en arrière de l'avant-corps actuel du Palais du Roi. Quant aux deux allées transversales, leur tracé était également dicté par l'œuvre de Guimard. Elles correspondaient, en effet, aux culs-de-sac ou aux rues qui, d'un côté, mettaient le Parc en communication avec le bas de la ville, de l'autre, avec les remparts, transformés depuis en boulevards.

Modifications apportées à l'esthétique du Parc

Cette ordonnance première, œuvre collective de Guimard et de Zinner, a été modifiée dans plusieurs de ses parties. Tout d'abord, la construction, sous le roi Guillaume, d'un avant-corps reliant les hôtels qui se trouvaient aux angles de la rue Héraldique, fit disparaître la perspective de la colonnade de la Chambre Héraldique, placée, comme nous l'avons dit, en arrière du palais royal. Ce palais, tel qu'il était,

d'allure classique, noble et simple (fig. 97), pouvait être considéré comme une amélioration du plan Guimard-Zinner, en ce sens qu'il contrebalançait le Palais de la Nation qui lui faisait face. Le palais actuel nous paraît moins en harmonie avec l'ensemble architectural du Parc (fig. 98).

Le percement de la rue de la Régence, jusqu'à l'église du Sablon d'abord, jusqu'au Palais de Justice ensuite, apporta un deuxième changement à l'esthétique du Parc et de ses environs. Il eut pour conséquence la suppression de la perspective de la colonnade qui se trouvait entre le Musée et le palais du comte de Flandre, à l'entrée même de la rue de la Régence, mais il remplaça avantageusement cette perspective par une perspective beaucoup plus grandiose, celle du Palais de Justice.

Vers la rue Ducale, un changement important intervint, là aussi. Sur l'emplacement du Palais des Académies se trouvait un pavillon bâti par l'abbaye de Parcq et faisant symétriquement pendant à l'hôtel d'Assche, actuellement l'hôtel de la Liste Civile. La construction, en 1823-1826, du palais du prince d'Orange nécessita la démolition de ce pavillon, sans que l'harmonie de l'ensemble en fut, toutefois, désavantageusement troublée.

Du côté du Passage de la Bibliothèque, l'idée de maintenir une construction du XVII^e siècle, la *Domus Isabellae*, quitte à la masquer par un rideau de verdure, fut rapidement abandonnée; peut-être bien déjà du vivant même de Guimard (mort en 1792) fut-il question de la sacrifier. Sa démolition fut simplement retardée de quelques années parce que la Bibliothèque royale y était installée. La disparition de la *Domus* ouvrit un superbe coup d'œil sur la tour de l'Hôtel de Ville, et grâce à la servitude *altius non tollendi*, imposée aux maisons sises au quartier Isabelle, aucun obstacle immédiat ne vient troubler le vaste horizon qui s'étend au delà de la balustrade de l'escalier. L'exécution de ce travail, tout à fait conforme aux idées d'espace et de perspective des architectes néo-classiques, ne fut, croyons-nous, qu'un achèvement prévu par Guimard lui-même. Si cette transformation a eu un résultat heureux, il n'en serait pas de même, par exemple, de la disparition des avant-corps de la Montagne du Parc dont il a été malheureusement question un instant et qui serait hautement déplorable (page 205).

Enfin, un dernier changement important, une mutilation cette fois, a été apporté au Parc même. En 1904, on a supprimé, vers la Place des Palais, la plus grande partie des bas-fonds et on a modifié par là même le tracé à pans coupés du plan primitif (fig. 92).

Description du Parc

Pour la promenade s'aider du plan, fig. 92.

Le Parc a été embelli de statues et de groupes provenant des jardins de l'ancien palais, du château de Tervueren et de l'hôtel de Tour et Taxis. La plupart de ces sculptures ont été renouvelées dans ces derniers temps.

Il s'ouvre par trois grilles sur la Place des Palais. Nous y entrons par la grille située vers la Place Royale. Elle est surmontée de groupes dus au ciseau de Gilles-Lambert Godecharle (1750-1835) et représentant des sujets de chasse (n° 1). Nous arrivons bientôt à un groupe sculpté représentant *la Charité* (n° 2), par Michel Vervoort (1667-1737) qui exécuta notamment les mausolées, aujourd'hui disparus, d'Albert Coxie, président du Conseil privé, du conseiller Caverson et du conseiller de Brabant Melchior Zybets, tous trois ornés des bustes des défunts et de statues allégoriques. Contournant le massif de verdure, à gauche, nous trouvons deux statues, *Flore* (n° 3) et *Pomone* (n° 5), provenant toutes deux de l'ancien Parc de Tervueren. Le Gouvernement les retint lors de la vente des meubles qui faisaient partie de la succession de Charles de

Lorraine et les fit placer au Parc, en 1783. Dans le voisinage immédiat (n° 4) un *Lion* en marbre blanc, la patte posée sur une boule, œuvre refaite par De Tombay en 1895, d'après l'original qui se trouve au Musée Communal.

D'ici on se dirigera vers le bassin d'eau (n° 6) entouré de huit Hermès. Six d'entre eux ont été exécutés ou restaurés par Delvaux. les deux autres, qui font face au Palais du Roi, sont l'œuvre de Puyenbroeck (1842). Ils représentent *Ambiorix*, le chef des Eburons, et *Vercingétorix*, un chef gaulois, qui, tous deux, luttèrent contre Jules César.

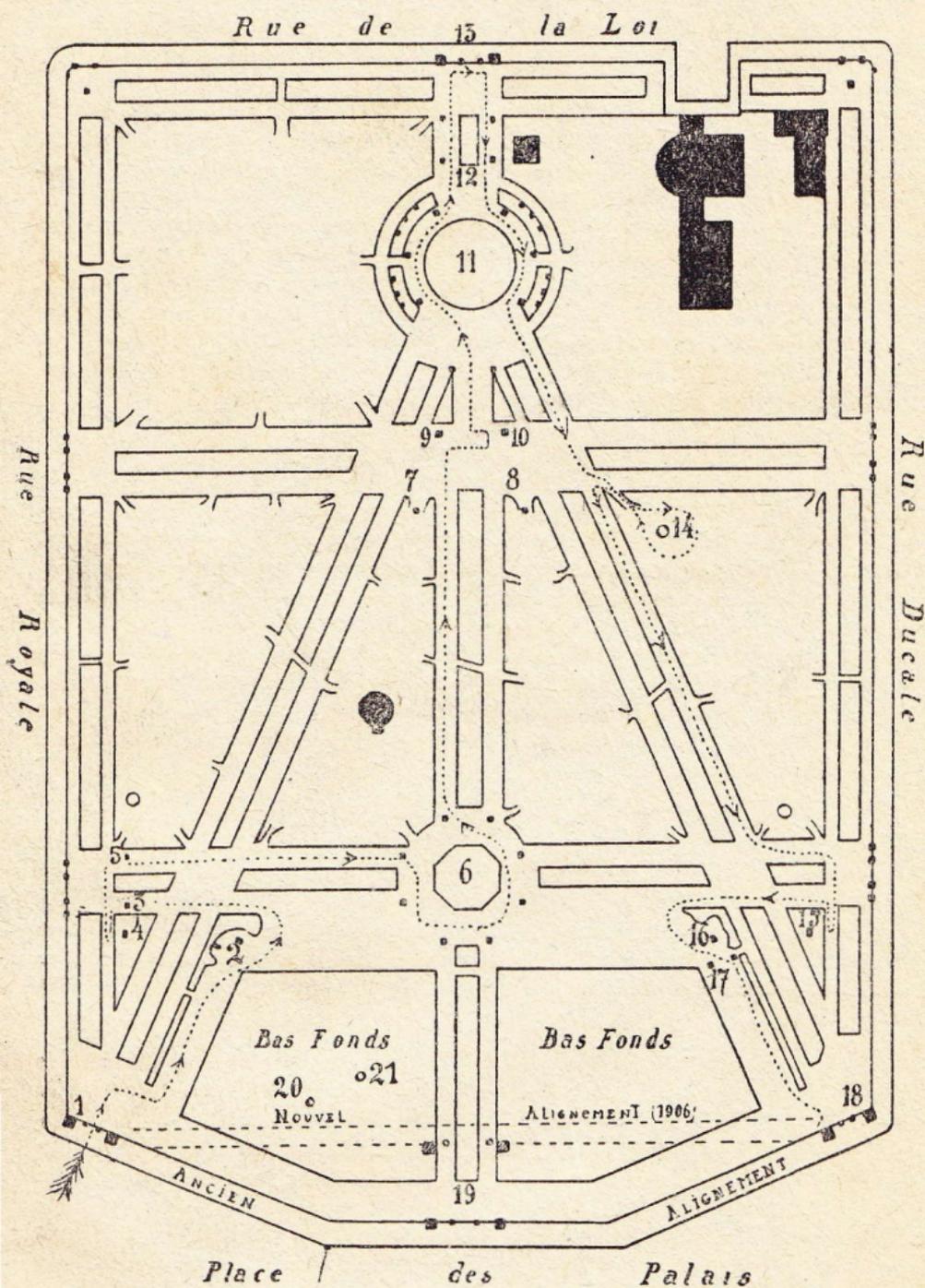


Fig. 92. — Plan du Parc avec l'indication de l'emplacement des sculptures.

Prenant la grande allée qui aboutit au Palais de la Nation, nous arrivons à une allée transversale, située dans l'axe de la rue Montagne du Parc d'un côté, de la rue Zinner de l'autre. Nous y trouvons dans un bosquet (nos 7 et 8) *Mélégre attaqué par le sanglier* et *Mélégre vainqueur*, deux marbres par Lejeune (1786).

En face, deux groupes sur des piédestaux, œuvres de Godecharle (nos 9 et 10). Ils symbolisent le *Commerce* et les *Arts*, sous les figures

emblématiques de jeunes enfants. *Le Commerce* est symbolisé par un enfant coiffé du casque ailé et tenant en main le caducée de Mercure, dieu du commerce. Il est assis sur des balots de marchandises. Un deuxième enfant s'appuie sur un cartel au chiffre du prince de Starhemberg, qui était ministre plénipotentiaire de l'impératrice Marie-Thérèse à Bruxelles, au moment de la création du Parc. L'autre groupe, *les Arts*, comprend également deux enfants entourés d'attributs. L'un d'eux tient un médaillon sur lequel est gravé le plan du Parc.

On aboutit au grand bassin du rond-point situé devant le Palais de la Nation, et qui date de 1780 (n° 11).

On y trouve un ensemble de sculptures : *Léda* par J.-B. Van der Haeghen (1734), *Apollon* par François-Joseph Janssens (1744-1816), *Narcisse* et *Diane* par Gabriel de Grupello (1644-1730), une *Vénus aux colombes* signée et datée *Ollivier de Marseille 1774*, une *Vénus à la toilette* par Puyenbroeck (1804-1884). Les originaux de *Narcisse* et de *Diane* se trouvent au Musée royal de Peinture et de Sculpture. La copie a été faite par A. Desenfants.

Sur la terrasse du rond-point, douze bustes d'empereurs romains dont les têtes sont en marbre blanc et les cuirasses en marbre jaspé, par L. Delvaux. Un peu plus loin, quatre Hermès par le même (n° 12).

Sur les aubettes en face du Palais de la Nation (n° 13), des *Trophées de chasse*, œuvres de Godecharle, mais renouvelées par Puyenbroeck. Les maquettes se trouvent au Musée Communal.

Dans le Parc, à l'angle de la rue de la Loi et de la rue Zinner, s'élève le *Théâtre du Parc*, bâti par les frères Bultos en 1782, d'après les dessins de Montoyer, ainsi que le *Vaux-Hall*, qui comprenait une salle de spectacle, un café et une salle de bal. Le théâtre était d'abord destiné à des enfants qui s'exerçaient par des proverbes dans l'art dramatique. Il fut restauré à mainte reprise et on y joue aujourd'hui la comédie. Quant à la salle de bal, voisine du théâtre, elle fut construite d'après les plans de Van der Straeten père. Elle est occupée actuellement par le *Cercle Artistique et Littéraire*. Dans le principe, le bois qui environne ces bâtiments, était parsemé d'échoppes où s'établirent des libraires, des joailliers, des marchands d'estampes et de colifichets.

Retournons par l'allée qui se dirige du rond-point vers la Place du Trône.

Dans un quinconce, nous rencontrons (n° 14) le monument érigé en l'honneur de *Gilles-Lambert Godecharle*, par Th. Vinçotte (1882). Le médaillon du célèbre sculpteur est attaché sur le piédestal, au-dessus duquel se trouve un génie qui découvre une des œuvres principales de Godecharle, le fronton du Palais de la Nation, esquissé sur le socle.

Dans la partie située vers le Palais des Académies, on trouve les bustes d'*Alexandre le Grand* et de *Cléopâtre* (n° 17), une *Vénus à la coquille* (n° 16), peut-être une œuvre de Grupello (XVII^e-XVIII^e siècle), et un *Chien* (n° 15). Ce *Chien*, dont l'original est actuellement au Musée Communal, provient du labyrinthe de l'ancien Parc ducal.

Au-dessus de la grille (n° 18), des groupes par Godecharle qui font pendant aux groupes (n° 1) que nous avons vus à notre entrée dans le Parc (fig. 100).

On longera les bas-fonds du Parc, qui sont les restes d'une profonde vallée qui s'étendait devant l'ancien palais des ducs de Brabant. Asséchée, elle devint une lice pour les tournois et les joutes. Devant le mur avec balustrade de l'hôtel Errera subsista pendant longtemps un étang, appelé *l'étang Clutinc* parce qu'au XIII^e siècle il appartenait aux Clutinc dont le domaine englobait le quartier Isabelle et une grande partie du Parc. Lors de la création de la rue Royale, cet étang fut comblé et l'ancienne lice fut remblayée aux endroits où devaient passer les allées de la nouvelle promenade. On sait que lors du siège

du Parc par les volontaires, les Hollandais transportèrent leurs blessés dans ces bas-fonds. Cette partie intéressante du Parc fut partiellement détruite, lorsqu'on agrandit la Place des Palais en 1904-1906. (Voir le plan fig. 92.)

Les aubettes de la grille du milieu sont ornées de groupes (n° 19) symbolisant *le Printemps* et *l'Été*, sous les traits d'une femme entourée d'amours et ornée de fleurs et de fruits. *Le Printemps* est de Victor Poelaert, *l'Été* d'Egide Mélot (1852).

Du haut de l'allée qui longe la Place des Palais, le regard plonge dans les bas-fonds. Dans l'un d'eux (n°s 20 et 21) on voit la statue de *Marie-Madeleine*, couchée dans une grotte, par Jérôme Duquesnoy, et une *Laitière* qui se trouvait primitivement au-dessus de la fontaine de la rue au Beurre, près de l'église Saint-Nicolas, offerte à la Ville par Marc De Vos, en 1687 (1).

Dans un des bas-fonds se trouvait jadis le buste en bronze de *Pierre le Grand*. Il en a été retiré et placé dans un bosquet, vers la rue Ducale. Il fut offert à la ville de Bruxelles, en 1854, par le prince Demidoff, en souvenir du séjour du Czar à la Cour de Bruxelles. Conformément au vœu du donateur, ce buste fut placé dans un des bas-fonds, près de la fontaine où Pierre le Grand alla se désaltérer et rafraîchir son vin, un jour qu'il avait fait au palais un trop copieux repas. Sur le bassin on lisait cette inscription : *Petrus Alexiowitz Czar Moscoviae, magnus dux, margini hujus fontis insidens, illius aquam nobilitavit libato vino hora post meridiem tertiu die XVI aprilis anno 1717*. Ce qui veut dire : *Pierre Alexiowitz Czar de Moscovie, grand duc, assis au bord de cette fontaine, en ennoblit les eaux par le vin qu'il avait bu, le 16 avril 1717, à trois heures de l'après-dîner.*

TROISIÈME PARTIE

Les abords du Parc

Historique. Le Parc est entouré de rues spacieuses, bordées d'hôtels de style Louis XVI, dont la ligne continue et uniforme, interrompue de distance en distance par un attique triangulaire, peut paraître monotone. Il se dégage pourtant de cette régularité, répétée sur une vaste échelle, une impression de réelle grandeur.

En vertu de la convention du 10 mai 1776, la Ville s'était engagé à niveler trois rues, la rue Royale, la rue de la Loi et la rue Ducale.

Il ne fut pas aisé de trouver immédiatement des acquéreurs pour les multiples terrains qui entouraient ces rues. Le quartier était nouveau et quelque peu écarté de la ville. En outre, l'obligation de devoir exécuter un plan de façade rigoureusement déterminé éloignait mainte bonne volonté. En présence de ces hésitations, le Gouvernement s'adressa aux grandes abbayes du Brabant. La plupart répondirent avec empressement à l'appel. Les abbayes de Grimberghe, de Parcq, d'Averbode, de Sainte-Gertrude, d'Afflighem, de Villers, de Coudenberg, de Dileghem, d'Heylisseem achetèrent des terrains et y élevèrent les somptueux pavillons prévus par le plan Guimard. De son côté le Petit Béguinage acheta six parcelles, rue Royale. Le Gouvernement, enfin, se chargea de l'édification de deux hôtels à la Place des Palais.

Comme la Place Royale, le Quartier du Parc devait donner l'impression d'un *quartier fermé*. Des avant-corps furent placés à l'entrée de la rue Montagne du Parc, tandis qu'ailleurs, au Passage de la Bibliothèque et à l'ancienne impasse du Parc, la rue se terminait en cul-de-sac. Pour une raison de symétrie, la même disposition se répétait du côté opposé, le long du rempart, qui devint dans la suite

(1) La Ville a l'intention de replacer cette statue à son endroit primitif (page 110).

le boulevard du Régent. Guimard lui-même, assisté d'une commission, surveillait en personne l'exécution scrupuleuse du plan arrêté. La rue Royale et la rue de la Loi firent particulièrement l'objet de son attention. La rue Ducale fut traitée avec plus de simplicité.

Tels sont les caractères généraux des rues qui environnent le Parc. Nous les parcourrons l'une après l'autre, en commençant par la Place des Palais. Nous contournerons ensuite le Parc par la rue Royale, la rue de la Loi et la rue Ducale.

Palais Royal

Le Palais du Roi est le monument le plus grandiose de ce quartier. Lors de la construction du Parc et de ses abords il n'était pas question d'ériger en cet endroit un palais, mais d'y construire une série de pavillons isolés correspondant aux pavillons des rues latérales. En 1781, on déblaya les ruines de l'ancienne Cour incendiée, on nivela le sol, et on créa une rue dans l'axe de l'allée centrale du Parc. Cette rue, qui occupait l'endroit où s'élève maintenant l'avant-corps ou le portique du Palais du Roi, aboutissait du côté de la rue Bréde-rode, alors appelée rue Verte, à un bâtiment qu'on appelait la Chambre Héraldique, musée d'armures jusqu'en 1794, que le roi Guillaume I^{er} fit démolir. La rue elle-même prit le nom de rue Héraldique. La Place actuelle des Palais s'appelait rue Belle-Vue.

De part et d'autre de la rue Héraldique s'élevaient deux pavillons. A gauche, quand on regarde le palais, se trouvait un hôtel que l'abbaye de Villers avait commencé à construire dès 1783, mais qu'elle revendit le 9 avril 1784 au Gouvernement autrichien qui l'acheva et l'assigna comme demeure au Ministre plénipotentiaire de l'empereur, le comte Louis de Belgiojoso. A droite, à l'autre coin de la rue Héraldique, on éleva bientôt un deuxième hôtel correspondant au premier et qui fut assigné comme résidence au commandant général des troupes autrichiennes, qui était le baron de Bender, au moment du départ des Autrichiens, d'où le nom d'Hôtel Bender.

L'hôtel du Ministre plénipotentiaire de Belgiojoso fut abandonné en 1790 et servit de siège au Congrès belge pendant la Révolution brabançonne. Dans le jardin de cet hôtel, Belgiojoso, célèbre dans les annales de la galanterie, avait consacré à Vénus un petit temple en forme de rotonde que le Gouvernement français ordonna de démolir.

Après l'invasion française, cet hôtel fut occupé, à partir de 1794, par les préfets et devint ainsi l'Hôtel de la Préfecture. Napoléon y logea pendant le premier séjour qu'il fit à Bruxelles, en 1803. Après la création du royaume des Pays-Bas, le 1^{er} août 1814, l'édifice devint la résidence du roi Guillaume I^{er} (fig. 96). C'est là que ce souverain reçut, en 1814-1815, la visite du czar Alexandre de Russie et celle des souverains alliés.

L'Hôtel Bender fut transformé, sous la République française, en magasin d'habillements. On le restaura ensuite pour y loger le commandant de la 24^e Division militaire. Après l'expulsion des Français, en 1814, la commission administrative du Département y siégea, mais bientôt le prince Frédéric des Pays-Bas vint l'occuper.

Telle était la situation, quand le roi Guillaume conçut le projet de réunir par une colonnade centrale ou avant-corps les deux hôtels sis aux angles de la rue Héraldique, l'ancien Hôtel du Ministre plénipotentiaire d'Autriche, ensuite la Préfecture, qu'il occupait déjà comme palais, et l'ancien Hôtel Bender, où résidait le prince Frédéric. En 1820 il confia les plans de l'entreprise à l'architecte Van der Straeten, qui supprima la rue Héraldique et projeta en cet endroit l'érection d'un portique qui devait relier les deux hôtels. L'architecte Tielman-François Suys (1783-1861) réalisa ce projet, en 1827-1829 (fig. 97). Guislain-Joseph Henry fit les plans d'une partie de la façade vers le jardin. Balat compléta ces constructions et construisit aussi le grand escalier du palais.

L'avant-corps créé par Suys a disparu il y a quelques années, lors des modifications apportées au Palais par Léopold II. Cet avant-corps formait, au rez-de-chaussée, un porche ouvert sous cinq arcades. Au-dessus s'élevait un balcon composé de six colonnes monolithes d'ordre

corinthien supportant un entablement de même ordre. Les deux anciens hôtels, désormais rattachés à cet avant-corps, furent ornés d'un balcon sur toute leur longueur, interrompu seulement par le portique central. Leurs façades furent rendues complètement uniformes et reliées aux hôtels situés aux angles de la Place par un mur orné d'une balustrade et de vases (1).

Ce Palais Royal, ainsi compris, fut modifié, en 1904, par Léopold II, qui fit reconstruire la façade en style Louis XVI, d'après les plans de l'architecte Henri Maquet. L'avant-corps central est surmonté d'un dôme. Il y a deux avant-corps extrêmes, chacun avec une toiture surélevée, reliés par une colonnade à deux petits pavillons carrés qui, à leur tour, sont rattachés aux pavillons de Belle-Vue et de la Liste Civile. Dans le fronton, un bas-relief par Th. Vinçotte (fig. 98).

La Place des Palais fut agrandie au détriment du Parc dont les bas-fonds disparurent partiellement (page 196 et fig. 92). Devant l'édifice s'étend un jardin en contre-bas, fermé par une grille.

A l'angle de la Place des Palais et de la rue Ducale se trouve le bâtiment de la Liste Civile. Ce pavillon fut construit par Walckiers, qui y forma une riche bibliothèque. Il devint ensuite l'hôtel d'Assche où se réunirent en 1814-1815, dans les salons de la marquise d'Assche, née comtesse d'Yves, les souverains alliés et les grands personnages qui séjournèrent à Bruxelles pendant cette mémorable époque. Plusieurs blessés de la bataille de Waterloo y furent transportés, le marquis d'Anglesey, amputé d'une jambe, le capitaine Broom et le général Alton, blessés à la main. Comme la marquise avait dansé avec le marquis d'Anglesey au fameux bal organisé, le 15 juin 1815, par le duc de Richmond, le vaillant blessé lui dit en la revoyant : « Eh bien, marquise, voilà que je ne pourrai plus danser avec vous qu'avec une jambe de bois ». Après l'incendie de la Chancellerie en 1820, le prince d'Orange y reçut l'hospitalité.

Le pavillon situé à l'autre extrémité de la Place du Palais, à l'angle de cette Place et de la Place Royale, est le pavillon de Belle-Vue dont nous avons déjà parlé (page 191).

En traversant la Place des Palais pour se diriger vers la rue Royale, on voit surgir, par-dessus la balustrade du fond, la tour de l'Hôtel de Ville. En vertu d'une servitude *altius non tollendi*, imposée lors de la construction du Parc, il est interdit aux propriétaires de l'ancien quartier Isabelle de construire des maisons qui émergeraient au-dessus de la balustrade. De semblables constructions détruiraient, en effet, non seulement la belle perspective de la Place des Palais, mais l'ordonnance même du quartier, telle que Guimard l'a conçue. Du haut du Palais on a une très belle vue panoramique de la ville et des environs. Déjà au XV^e siècle, on se préoccupa de sa conservation. Comme Philippe le Beau projetait la construction d'une nouvelle chapelle palatine, un de ses familiers, le comte de Nassau, lui fit remarquer que l'exécution de cette entreprise entraînerait la destruction partielle de la superbe vue qu'on avait sur la ville et sur les campagnes de Flandre. Le prince répondit que la chapelle qu'il ferait serait si belle que personne n'en regretterait la construction.

Rue Royale

La rue Royale fut établie par les soins de la Ville en vertu de l'accord du 10 mai 1776. Son raccordement à la Place Royale nécessita d'importants travaux de remblai, car devant la balustrade qui fait face à la Place des Palais se trouvait un vallon profond et un étang qu'il fallut remblayer. Les Français débaptisèrent la rue Royale, en 1795, et l'appelèrent *rue de la Liberté*.

La balustrade fait pendant à celle qui se trouve de l'autre côté de la Place, devant le Palais des Académies. Ornée de vases et de tro-

(1) Ces vases en beau style Louis XVI ont disparu lors de la démolition du palais. Heureusement M. P. Errera en a reconstitué deux qu'il a placés au-dessus de l'entrée du château de Vivier d'Oye. Ils sont en pierre bleue et divisés en trois parties.

phées, elle relie l'hôtel Errera aux pavillons d'angle de la Place Royale.

L'Hôtel Errera (n° 14) fut construit par l'abbaye de Grimberghe pour lui servir de « refuge ». La même abbaye construisit également le pavillon situé à la Place Royale. Par acte du 19 juin 1776, elle acquit les terrains nécessaires, le bâtiment et les souterrains de l'ancienne chapelle palatine, ainsi que deux maisons rue Isabelle. L'ancien pavillon des abbés de Grimberghe, entièrement isolé, est un des plus beaux de ceux qui entourent le Parc. Son aspect extérieur est noble et simple, les somptueuses boiseries de l'intérieur, ainsi que les cheminées sont d'un superbe style Louis XVI, peut-être bien les exemples les plus beaux qu'on puisse trouver à Bruxelles. Les lions qui ornent la grille ont été renouvelés par le sculpteur Antoine Bouré (1). Le trophée de guerre porte le mot *Patria*. Il est attribué à De France.

Passage de la Bibliothèque

L'Hôtel Errera forme l'angle du *Passage de la Bibliothèque*, où s'élève la statue du général Belliard. Avant la création du quartier, il y avait sur l'emplacement de l'escalier par où on descend vers le bas de la ville, un bâtiment qu'on appelait la *Domus Isabellae* ou la *Maison d'Isabelle* parce qu'il fut bâti, en 1625, sur l'ordre de l'Infante d'après les plans de Francquart. Il devint, en 1754, la Bibliothèque, d'où le nom de *Passage de la Bibliothèque* que cette issue a conservé.

Guimard maintint cet édifice, du moins provisoirement, mais comme son architecture, qui remontait au XVII^e siècle, contrariait les lignes très modernes du nouveau quartier, il projeta de le masquer par une grille derrière laquelle s'élèverait un massif de verdure (page 198). En 1796, après le départ de la Bibliothèque pour l'ancienne Cour (page 195), la *Domus Isabellae* fut vendue et démolie peu après. Sur son emplacement on construisit un grand escalier, conduisant de la rue Royale à la rue Isabelle. Fort endommagé par les combats qui se livrèrent sur ses marches en 1830, il fut entièrement reconstruit dix ans plus tard. Un instant il fut question, vers 1798, d'établir, au lieu d'un escalier, une rue qui surplomberait la rue Isabelle et se dirigerait à travers la rue des Finances vers le bas de la ville. Ce projet fut, il est vrai, abandonné, mais il est intéressant de le signaler ici, car il est, à notre connaissance, le premier en date des innombrables projets qui surgirent dans la suite pour relier le haut au bas de la ville. La transformation récente du quartier Isabelle prévoyait la création d'une rue à forte pente, mais au cours des travaux on s'aperçut que la pente allait être trop raide, et on fut obligé de maintenir une partie de l'escalier.

De cet endroit on jouit d'une admirable vue sur la ville et sur la superbe tour de l'Hôtel de Ville. Ce panorama sera sauvegardé, espérons-le, lors de la reconstruction du quartier Isabelle.

Sur la petite placette a été érigée, en 1836, la statue du général Belliard, une des meilleures statues de Bruxelles. Elle est l'œuvre de Guillaume Geefs (1805-1883). L'architecte Suys fit le plan du piédestal. Né à Fontenay (Vendée) le 25 mai 1796, Belliard décéda à Bruxelles le 28 janvier 1853. Il fut le premier ministre plénipotentiaire de France auprès du roi Léopold I^{er} et joua un rôle diplomatique très actif en notre faveur. Sous le Consulat, il commanda la place de Bruxelles. Il est représenté tenant en main l'acte par lequel les Puissances garantissent la neutralité de la Belgique.

Les récents travaux de démolition du quartier Isabelle ont mis à découvert les restes de la première enceinte de la ville, de l'année 1200. On peut les voir en descendant l'escalier. On voit nettement les traces des meurtrières; à droite existe encore la partie inférieure

(1) Les lions originaux ont été heureusement conservés et restaurés par les soins de M^{me} Errera, qui les a placés sur la terrasse de son château de Vivier d'Oye.

d'une tour; à gauche, le rempart monte brusquement et donne une idée de la nature du terrain avant la création de la rue Royale.

Entre le Passage de la Bibliothèque et la rue Montagne du Parc s'élèvent une série d'hôtels. Les nos 36 à 46 furent édifiés par le Petit Béguinage qui, le 12 décembre 1776, acquit six parcelles contiguës. Les plans de construction furent l'œuvre personnelle de Guimard « qui les forma symétriquement, tant pour la façade que pour le retour, avec ceux de l'angle opposé ». L'église du Petit Béguinage se trouvait rue Montagne du Parc, n° 7, immédiatement à côté de la maison qui forme l'angle. La façade était ornée de quatre pilastres ioniques qui en délimitaient toute la hauteur et soutenaient le fronton. Vendue comme bien national, ensemble avec les bâtiments qui composaient le couvent, l'église fut transformée en maison particulière. Tout au plus remarque-t-on encore dans le pignon latéral, vers la Montagne du Parc, le plein cintre d'une fenêtre.

L'angle opposé, l'Hôtel de France actuel, fut bâti par un certain Desclée, qui fut obligé de se conformer en tous points au plan arrêté par Guimard pour la construction du Petit Béguinage.

Montagne du Parc

On y remarque deux avant-corps en style Louis XVI dont il a été beaucoup question dans ces derniers temps. Les uns voulaient leur démolition sous prétexte d'élargir la rue; les autres réclamaient énergiquement leur maintien au nom de l'œuvre de Guimard et surtout au nom de l'esthétique du quartier. Ces avant-corps furent bâtis par les abbayes de Parcq et d'Averbode, comme annexes de leurs refuges. L'hôtel à droite, quand on descend la rue, était celui de Parcq, occupé actuellement par la Société immobilière de Belgique; celui de gauche était le refuge d'Averbode, devenu la propriété de la Société Générale (fig. 101).

La construction de ces avant-corps devait, dans l'esprit de l'architecte, contribuer à réaliser cette idée de quartier « fermé » qui caractérise toute l'œuvre de la Place Royale et du Parc. A la Place Royale même, Guimard éleva des portiques devant les issues, et deux avant-corps à l'entrée de la Montagne de la Cour; rue Royale, le cul-de-sac du Passage de la Bibliothèque et plus loin, un deuxième cul-de-sac, l'impasse du Parc; entre ces deux impasses il ouvrit la rue Montagne du Parc, voie indispensable vers le bas de la ville, mais il la resserra, comme la Montagne de la Cour, entre deux avant-corps faisant office d'écrans. Il reproduisit la même disposition rue Ducale, parallèle et adossée aux anciens remparts. Il ferma l'extrémité de la rue de la Loi, correspondant à l'impasse du Parc, par une grille monumentale, dont les piliers étaient ornés de statues; enfin, rue Ducale, dans l'axe de la Montagne du Parc et du Passage de la Bibliothèque, il établit deux culs-de-sac dont il diminua la largeur par des constructions en saillie.

Les avant-corps de la Montagne du Parc rentrent ainsi dans l'esprit général qui anime toute l'économie du Parc. Pour cette raison déjà il faudrait les maintenir. Il en est une deuxième, une raison d'esthétique. La destruction des avant-corps créerait une rue large et courte, fort en pente, d'un effet désagréable. Pour justifier cette transformation, on ne pourrait raisonnablement invoquer la nécessité de faciliter la circulation. C'est que la rue Montagne du Parc ne communique pas directement, vers le haut de la ville, avec une voie carrossable; elle se trouve dans l'axe d'une avenue du Parc non accessible aux véhicules, et l'on peut légitimement prévoir qu'elle ne deviendra jamais une artère de grande circulation. Par contre, dans son état actuel, elle est suffisante à la circulation facile des piétons et même aux véhicules qui désireraient l'emprunter.

La série des hôtels construits d'après les plans de Barnabé Guimard continue de la Montagne du Parc à l'impasse du Parc, aujourd'hui rue des Colonies. A l'angle de la rue Royale et de l'ancienne impasse du Parc, jadis appelée impasse du Tonneau, se trouve l'hôtel qu'y

fit élever le comte de Lannoy et qui passa dans la suite, après 1834, au prince Eugène de Ligne, président du Sénat, ministre d'Etat, qui y mourut en 1880.

La rue Royale, telle qu'elle fut créée à la fin du XVIII^e siècle, s'arrêtait à la Place de Louvain. Elle fut prolongée une première fois, en 1822, de la Place de Louvain jusqu'à la Porte de Schaerbeek, et une deuxième fois — vingt ans plus tard — de cette dernière Porte jusqu'à l'église Sainte-Marie.

Rue de la Loi

Caractéristiques générales. De 1779 à 1797, cette rue s'appelait *rue de Brabant*. Elle est admirablement construite. Ses superbes façades sont d'un beau style Louis XVI. Elles se distinguent par l'emploi des grandes lignes et la sobriété de l'ornementation. Les moulures sont très accentuées, les seuils des fenêtres larges, les architraves puissantes, les corniches très saillantes, les baies des portes et des fenêtres grandement tracées. Grâce à la vigueur des détails, les ombres se détachent sur les parties éclairées, inspiration heureuse de l'architecte qui a tenu compte des nécessités de notre climat.

Au centre s'élève le Palais de la Nation; aux deux extrémités un pavillon; entre le Palais et ces pavillons, des pavillons plus grandioses, tous reliés les uns aux autres par un bâtiment qui ne compte qu'un rez-de-chaussée, orné de colonnes et surmonté d'une balustrade et de vases.

Description. Le bâtiment, sis à l'angle de la rue Royale et de la rue de la Loi, fut édifié par un particulier, De l'Escaille. En 1793, il servit de lieu de réunion aux représentants provisoires de la ville de Bruxelles. Il fut ensuite transformé en hôtel pour voyageurs et comme le propriétaire lui avait donné le nom d'*Hôtel du prince de Galles*, un membre de la Société des Amis de l'Egalité s'éleva avec véhémence contre cette appellation : « Que deviennent nos principes, s'écria-t-il, si un particulier ose appeler son hôtel Hôtel du Prince de Galles ! » L'hôtelier fut obligé de supprimer le mot *prince*, et l'hôtel fut appelé tout simplement *Hôtel de Galles*. Acheté par l'Etat en 1838, l'immeuble est occupé actuellement par le Ministère de la Guerre.

L'ancien Hôtel de Galles est séparé de l'hôtel voisin, beaucoup plus vaste, par un bâtiment surmonté d'une balustrade et de vases. Cet hôtel fut élevé par l'abbaye d'Affligem sur trois lots de terrain qu'elle acheta au Gouvernement en 1783. Pendant longtemps cet hôtel fut appelé *Hôtel Torrington* parce qu'il fut habité par lord Torrington, ministre plénipotentiaire d'Angleterre auprès des gouverneurs généraux, Marie-Christine et Albert de Saxe-Teschén.

A l'époque de la Révolution française, il abrita la comtesse de Marsan, précepteur des Enfants de France. Après l'annexion définitive de nos provinces à la France, en 1795, il fut transformé en bureau pour la direction des contributions directes, et sous le gouvernement de Guillaume I^{er}, roi des Pays-Bas, il devint le Ministère des Finances. Incendié, en 1830, par les volontaires qui voulaient chasser les troupes hollandaises restées dans le Palais des Etats Généraux, il fut rebâti en 1834.

Le Palais de la Nation

Le *Palais de la Nation* est la construction la plus importante de cette artère. Il fut élevé par la Ville pour servir de palais au Chancelier de Brabant et au Conseil souverain de Brabant (1). Le 24 août 1779, le

(1) Le Conseil souverain de Brabant était non seulement une cour de justice jugeant en dernier ressort les affaires qui lui étaient soumises, mais il était également investi de prérogatives politiques et législatives. Il était considéré comme le gardien en titre des privilèges du duché. Pour devenir chancelier ou conseiller il fallait être brabançon et connaître les trois langues judiciaires du Brabant, le latin, le flamand et le français.

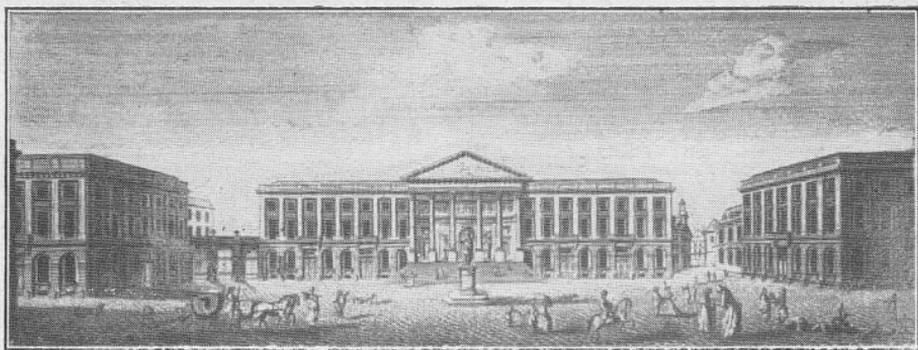


Fig. 93. — La Place Royale et la statue de Charles de Lorraine (vers 1780).



Fig. 94. — La Place Royale au début du XIX^e siècle.
Dans le fond, le Passage des Colonnes.



Fig. 95. — La Place Royale dans son état actuel.

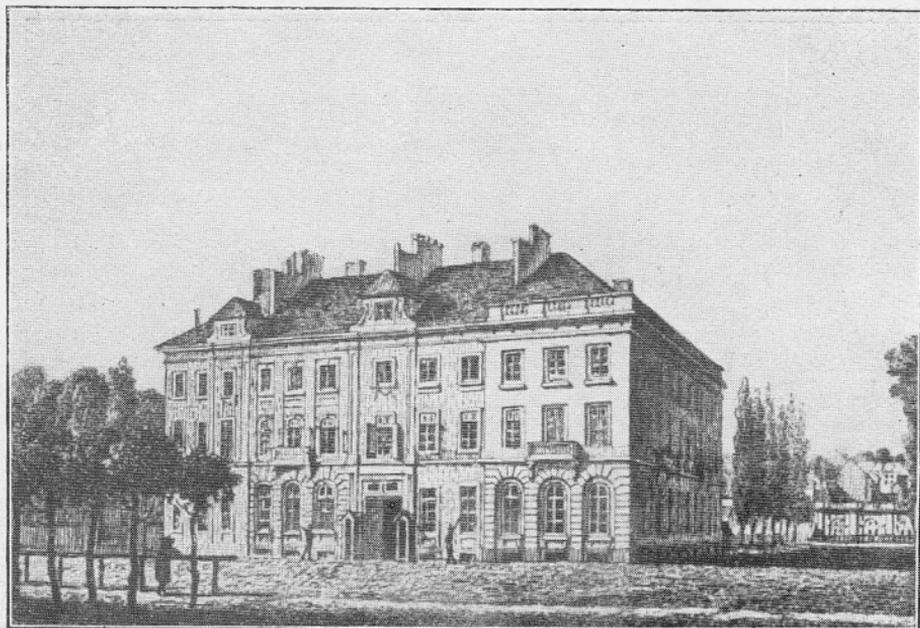


Fig. 96. — Le palais du roi Guillaume I^{er} (1815-1820)
(ancien hôtel du ministre d'Autriche).



Fig. 97. — Le palais modifié et agrandi (1820-1829).



Fig. 98. — Le palais reconstruit par Léopold II (1904-1910).



Fig. 99. — Le Palais de Brabant (Palais de la Nation), en 1784.



Fig. 100. — Parc et aubettes ornées de groupes par Godecharle.

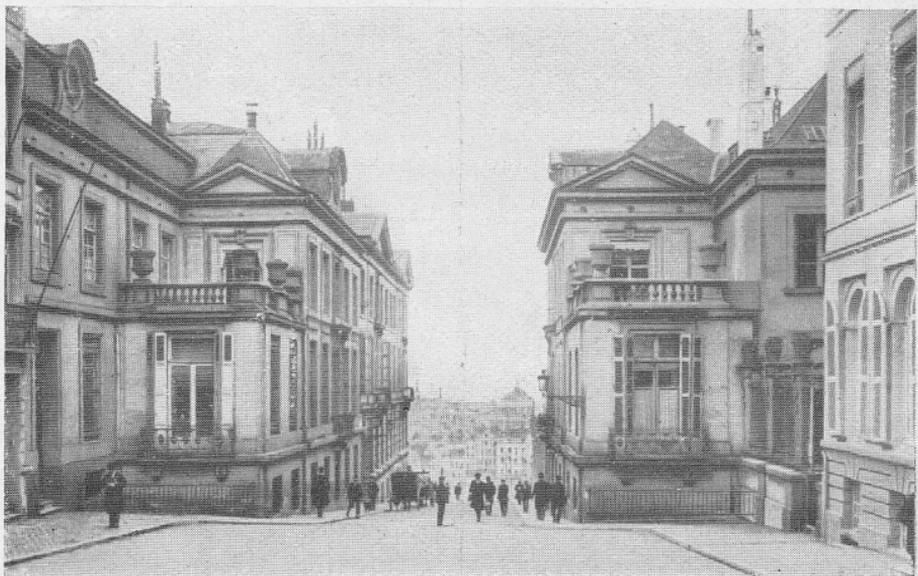


Fig. 101. — Les avant-corps de la Montagne du Parc.

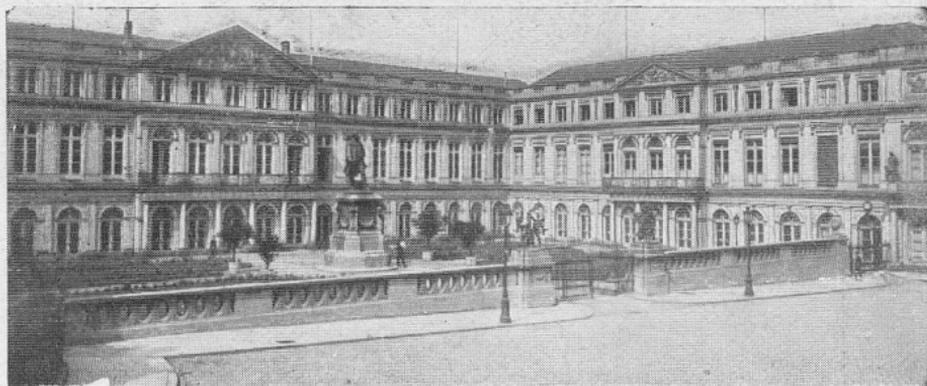


Fig. 102. — Vue de la Bibliothèque royale.

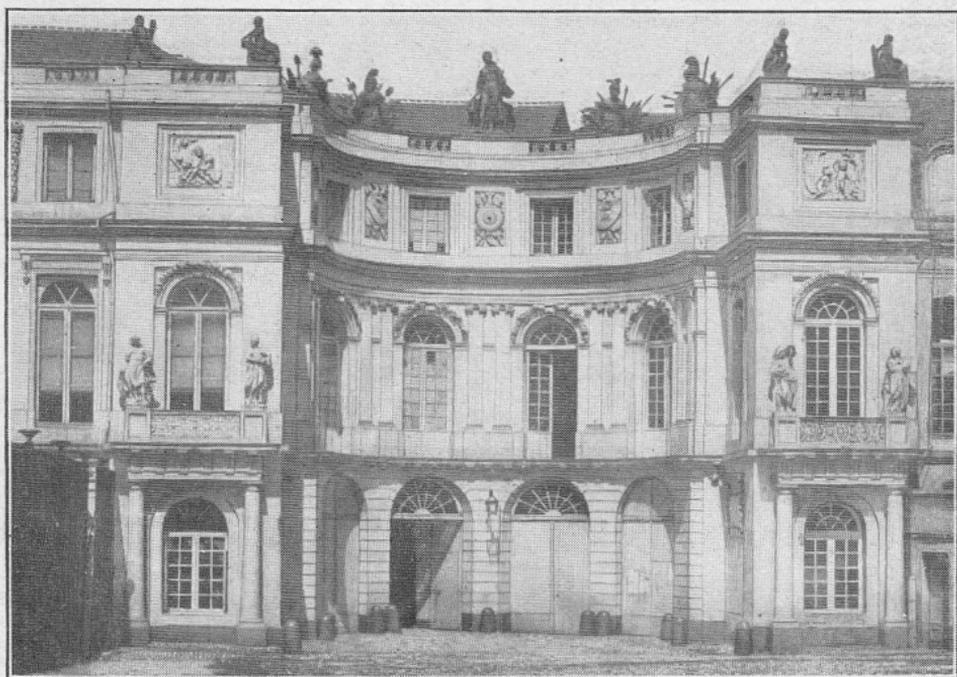


Fig. 103. — Entrée de l'ancien palais de Charles de Lorraine.

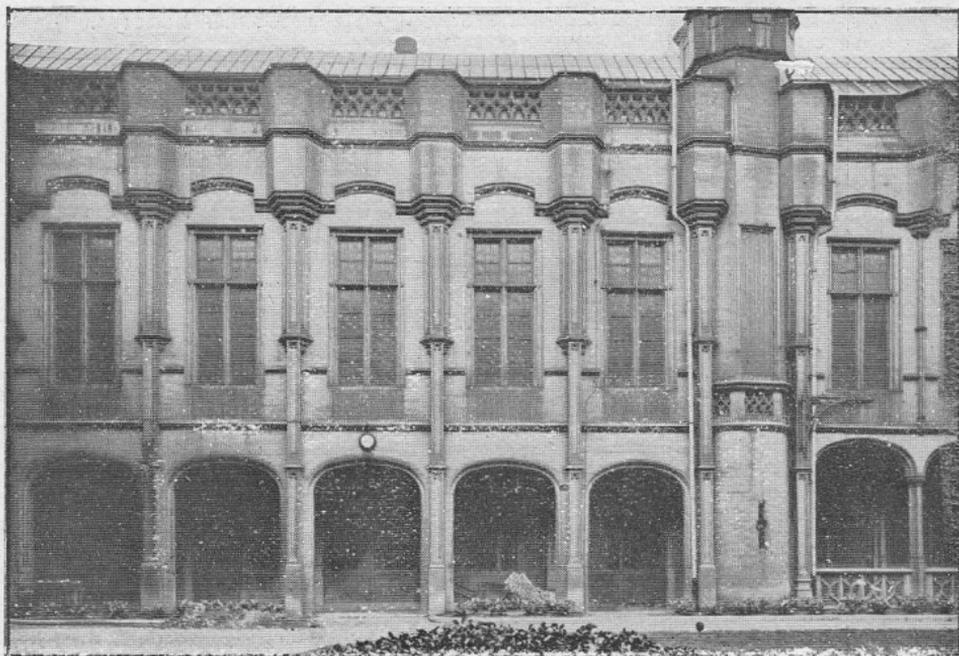


Fig. 104. — Colonnade de la cour intérieure de l'Hôtel de Nassau.

prince de Stahremberg en posa la première pierre. Barnabé Guimard fut chargé de faire les plans de la façade, l'architecte Philippe-Jérôme Sandrié ceux de l'intérieur. L'édifice fut achevé en 1783. On y transporta aussitôt le service de la chancellerie et la cour souveraine de Brabant qui, jusque-là, avaient été établies rue du Parchemin, dans des locaux qui occupaient l'emplacement actuel de la Caisse des Reports (fig. 99).

La chute de l'ancien Régime entraîna la disparition du Conseil de Brabant. Le tribunal civil du département de la Dyle, le tribunal d'appel, la Cour d'appel et la Cour impériale furent successivement installés dans ses locaux. Quant à la *Chancellerie de Brabant*, qui forme l'angle gauche de la Place, elle fut louée en l'an VI (1798) par la Ville à un particulier qui en fit un hôtel pour voyageurs, l'*Hôtel des Etrangers*. En 1802, le Gouvernement y logea le général Belliard, commandant de la 24^e division militaire, et le général de brigade commandant le département de la Dyle, mais la direction militaire étant allée occuper l'hôtel Bender (page 202), l'ancienne Chancellerie fut réunie, en 1804, aux locaux de la Cour d'appel.

Après la proclamation du royaume des Pays-Bas, la Ville mit en 1816 l'*hôtel de la Chancellerie* à la disposition du prince héréditaire jusqu'au moment où le palais qui lui avait été voté par la loi du 27 décembre 1815, serait achevé. Guillaume III, père de la reine des Pays-Bas, Wilhelmine, y naquit en 1817. Quant à l'ancien *Palais du Conseil souverain de Brabant*, il fut affecté, en 1817, à la tenue des Etats Généraux. Dans la nuit du 29 décembre 1820, un violent incendie détruisit l'hôtel habité par le prince d'Orange et endommagea considérablement le Palais des Etats Généraux. L'architecte Van der Straeten père fut chargé de sa reconstruction. L'hôtel est occupé aujourd'hui par le département des Affaires étrangères. Le Palais des Etats Généraux devint, après 1830, le Palais de la Nation. Un incendie qui éclata vers 5 heures du soir le 6 décembre 1883 dévasta la Chambre des Représentants. Les locaux du Sénat, vers la rue de Louvain, furent heureusement préservés. La Chambre des Représentants fut réédifiée par l'architecte Beyaert.

La façade de l'ancien Conseil de Brabant — notre Palais de la Nation — est imposante. Elle donne sur une petite place et fait face au Palais du Roi. Elle termine aussi d'une façon heureuse la perspective de l'allée centrale du Parc.

Le rez-de-chaussée est fait d'un soubassement rustique dans lequel sont pratiquées les entrées. A l'étage, huit colonnes d'ordre ionique moderne supportent un fronton orné d'un bas-relief qui représente *la Justice* assise sur un trône, ayant à ses côtés *la Constance* et *la Religion*; elle récompense *les Vertus* que *la Sagesse* amène auprès d'elle, tandis que *la Force* chasse *la Discorde* et *le Fanatisme*. Ce fronton est l'œuvre du statuaire Godecharle (1750-1835), qui l'exécuta en 1781. Après l'incendie de 1820, Godecharle surveilla personnellement la restauration du bas-relief. Celui-ci fut restauré une deuxième fois par Guillaume Geefs, et en dernier lieu, en 1898, par A. De Tombay.

A droite du Palais de la Nation, nous trouvons un hôtel qui fut commencé en 1779 pour servir de local à la Chambre des comptes. Les travaux furent dirigés par Baudour, inspecteur du Parc et des bâtiments royaux, et terminés en 1785. A partir de 1800, on y installa différents tribunaux, et, sous le Gouvernement hollandais, la Secrétairerie

Le grand pavillon situé entre le Palais de la Nation et l'hôtel d'angle fut élevé par Walckiers. Le prince d'Orange y habita en 1815, pendant quelques mois, jusqu'à son départ pour la Russie où il alla épouser la sœur d'Alexandre I^{er} (fin décembre 1815). Après son retour, le 17 octobre 1816, il s'établit à l'hôtel de la Chancellerie que le ministre d'Angleterre, lord Clancarty, qui y avait pris sa résidence pendant les jours de Waterloo, quitta pour venir prendre possession de l'hôtel abandonné par le prince d'Orange. C'est là que descendit, en 1821, le roi George IV. Après 1830, l'hôtel fut habité par le ministre de Hollande. Actuellement, il sert de ministère des Finances.

Enfin, l'hôtel d'angle, qui fait pendant à l'Hôtel de Galles, fut édifié par les soins de l'abbaye noble de Sainte-Gertrude de Louvain, qui chargea Montoyer de la direction des travaux. Sous le règne du roi Guillaume, cet ancien refuge abbatial devint le Ministère des Affaires étrangères. Acheté par le prince Eugène de Ligne, il fut saccagé en 1834. Aujourd'hui il est occupé par le ministre de la Justice, après avoir servi d'hôtel à Engler, filateur et sénateur.

Nous voilà arrivés à la rue Ducale.

Rue Ducale

Considérations générales. Cette rue longe les anciens remparts qui ont été convertis depuis en boulevards. La Ville en vendit les terrains en 1778. L'abbaye de Dileghem y construisit plusieurs immeubles. Trois rues, appelées *rues latérales*, communiquaient avec les remparts dont le talus se trouvait immédiatement derrière les maisons. La première rue Latérale fit place à la rue de la Loi prolongée. Elle était fermée par une grille dont les piliers étaient ornés de statues que les Sans-Culottes renversèrent en 1793. La deuxième rue Latérale, correspondant à la rue Montagne du Parc, est devenue la rue Zinner. Deux avant-corps cachaient en partie le talus du rempart et correspondaient aux avant-corps de la Montagne du Parc. Ces avant-corps existent toujours. Enfin, la troisième rue Latérale, répondant au Passage de la Bibliothèque, est devenue la rue Lambermont. Conformément à l'esprit général qui animait l'œuvre de Guimard, il y avait également du côté du rempart deux avant-corps qui resserraient le cul-de-sac et qui depuis ont disparu.

Des négociants genevois, fuyant Genève troublé par la révolution, vinrent se fixer dans les nouvelles maisons de la rue Ducale, d'où le nom de *rue des Genevois* qu'on a donné pendant un petit temps à cette rue. Ces réfugiés y avaient leur chapelle. Leur départ, en 1785, fut une grande perte pour la ville.

Détails. Les deux hôtels qui forment les coins de la rue Latérale, aujourd'hui la rue de la Loi, ont été habités, celui de gauche par le baron de Breteuil, ministre de Louis XVI, émigré, celui de droite par le comte de Windischgrætz, célèbre écrivain politique.

Dans la partie nouvelle de la rue Ducale, vers la rue de Louvain, on trouve à l'entrée de la rue Henri Beyaert, fermée par une grille, une plaque en bronze encastrée dans le mur, érigée en l'honneur de l'architecte *Henri Beyaert*, né à Courtrai en 1823 et décédé à Bruxelles en 1894. C'est une œuvre de Paul Dubois. Beyaert contribua puissamment au relèvement de l'architecture et reprit les traditions nationales interrompues au XVIII^e siècle par l'application des styles français. Il est l'auteur de nombreuses constructions; il fit notamment les plans du Petit Sablon.

Sur l'emplacement du n° 7 de la rue Henri Beyaert se trouvait l'immeuble occupé par le comte Sieyès, célèbre conventionnel et inspirateur des constitutions de la Révolution. L'immeuble était coté à cette époque n° 129 ensuite 113 de la rue de l'Orangerie.

Vis-à-vis de la rue Beyaert s'élève l'hôtel de la légation de France.

Revenons vers la partie ancienne de la rue Ducale que nous allons longer jusqu'au Palais des Académies.

Au n° 51, hôtel où séjourna en 1816 pendant quelques jours lord Byron, comme l'indique une plaque commémorative.

L'hôtel n° 43 est l'hôtel de Lalaing.

Au n° 33, l'hôtel qui appartenait au faïencier Chrétien Kühne et où mourut en 1813 le prince Louis de Ligne, second fils du feld-maréchal; il devint en 1815 l'hôtel Wellington, fréquenté par les princes et les grands personnages. Cambacérès, duc de Parme, archichancelier de l'Empire, obligé de quitter la France, y séjourna en 1816.

A l'angle gauche de la deuxième rue Latérale ou rue Zinner se

trouve l'hôtel occupé jadis par le duc Prosper d'Arenberg. Le nom actuel de la rue rappelle l'auteur des plans du Parc (page 196). Remarquons les avant-corps qui correspondent à ceux de la Montagne du Parc (page 205).

A l'angle droit de la rue Zinner s'élève l'hôtel habité par le comte de Mercy-Argenteau, gouverneur du Brabant méridional (1816-1818).

Au n° 9, l'hôtel élevé par le prince de Rodoan. En 1803, le consul Lebrun y logea.

A la troisième rue Latérale, appelée aujourd'hui rue Lambermont, en l'honneur de Lambermont, diplomate belge (1819-1905), nous trouvons à l'angle gauche un hôtel qui fut habité pendant les premières années de la Révolution française par la comtesse de Narbonne, l'amie de Marie-Christine. Il fut ensuite occupé par le gouverneur de la Société Générale de Belgique. En 1831, il fut mis par le Gouvernement belge à la disposition du régent de Belgique, le baron Surllet de Chokier. Aujourd'hui il sert de ministère de l'Industrie et du Travail.

A l'angle droit de la rue, vers le Palais des Académies, nous trouvons l'*Hôtel de Trazegnies*, actuellement l'hôtel du Ministre du Travail, qui fait pendant, mais dans des proportions plus modestes, à l'hôtel Errera, rue Royale.

Palais des Académies

Ce palais fut bâti pour le prince d'Orange aux frais de la Nation en 1823-1826, d'après les plans de Van der Straeten père. Il fut achevé par Tielman-François Suys. Sur une partie de son emplacement s'élevait un hôtel qu'y avait construit l'abbaye de Parcq et qui faisait pendant à l'hôtel d'Assche, actuellement l'hôtel de la Liste Civile.

L'édifice, dont l'aspect est simple, rappelle le palais italien. Il appartient à ce style néo-classique qui marqua un retour aux principes de l'architecture gréco-romaine et succéda au style baroque et rococo du XVIII^e siècle. L'église de Coudenberg (ci-après, page 359), le Palais Royal tel qu'il fut transformé en 1820 (ci-dessus, page 202), le théâtre de la Monnaie, l'hôpital Saint-Jean, sont autant d'édifices qui se rattachent à ce néo-classicisme qui fut en honneur dans nos provinces de 1770 à 1840 environ (1).

Conformément aux principes néo-classiques, l'ordonnance est symétrique. Le rez-de-chaussée constitue un vaste soubassement qui soutient les deux étages dont la hauteur est délimitée par des pilastres ioniques. Les deux extrémités de l'édifice font saillie sur la partie centrale et servent d'entrée. Les fenêtres sont ornées d'un fronton triangulaire et le plat supérieur du mur décoré de bas-reliefs qui y furent placés en 1879. L'un d'eux, par A.-J. Van Rasbourgh, représente *les Arts*; l'autre, par Herman, *les Lettres*. Les fenêtres de la partie centrale n'ont qu'un simple entablement. La corniche avec modillons est surmontée d'un attique.

Ce palais fut occupé par le prince d'Orange jusqu'en 1830. Il était luxueusement meublé et les appartements lambrissés de marbres précieux. A la Révolution, il fut mis sous sequestre. Après le traité de 1839, le sequestre fut levé, et par convention du 5 novembre 1842 le prince d'Orange céda le palais au Gouvernement belge. En 1853, lorsque le duc de Brabant atteignit sa majorité, le Palais ducal fut offert à l'héritier présomptif du trône qui toutefois ne l'occupait point. Il servit ensuite de Musée Moderne et devint, en 1879, le siège de l'Académie Royale de Belgique. Les origines de cette institution sont connues. Elle ne fut au début qu'une simple association privée de lettrés qui se constitua en 1769. Elle reçut de l'impératrice Marie-

(1) Ceux qui désirent approfondir ce point d'architecture, liront également à la page 353 ce que nous disons de l'église des Minimes, trait d'union entre le baroque flamand et le néo-classicisme.

Thérèse, en 1773, le titre d'Académie Impériale et Royale. Dissoute en 1794, elle fut reconstituée en 1816.

Le jardin qui entoure le Palais est fermé par une belle balustrade ornée de vases et de trophées. Au centre du parterre qui s'étend devant le monument se trouve la statue d'*Adolphe Quetelet* par Charles Fraikin, inaugurée le 11 mai 1880. Fondateur de l'Observatoire royal, célèbre statisticien et secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Belgique, Quetelet naquit à Gand le 22 février 1796 et mourut à Bruxelles le 17 février 1874. Il est représenté assis, tenant d'une main une sphère céleste, de l'autre un compas.

Les lions au-dessus de l'entrée sont d'Antoine Bouré, le trophée d'armes de Joseph Jaquet. Dans la direction de la place du Trône, nous trouvons successivement un groupe allégorique, *la Science, le Commerce et l'Agriculture*, par A.-J. Van Rasbourgh, daté de 1874, un trophée glorifiant *les Arts* par le même, également daté de 1874, enfin un groupe de deux enfants tenant le drapeau national avec l'inscription *Spes Patriae*, par Egide Mélot, 1874.

— TAVERNE ROYALE —

CAFÉ — RESTAURANT — TEA ROOM

— GALERIES SAINT-HUBERT —

==== BRUXELLES —

ENCRE : : : : BOUHON
BLUE-BLACK

COLLES LIQUIDES

SEUL FABRICANT :

MANUFACTURE BELGE D'ENCRES A ÉCRIRE

G. BOUHON

LAEKEN-BRUXELLES

GUIDE ILLUSTRÉ DE BRUXELLES

TOME I

Les Monuments Civils et Religieux

PREMIÈRE PARTIE

MONUMENTS CIVILS

PAR

G. DES MAREZ

135 illustrations, dont 34 hors texte, et dessins
par R. VAN DE SANDE



TOURING CLUB DE BELGIQUE
SOCIÉTÉ ROYALE

Prix des deux [parties : Fr. 3.50
Fr. 2.75 pour les membres du Touring Club



TOURING CLUB DE BELGIQUE
SOCIÉTÉ ROYALE

GUIDE ILLUSTRÉ DE BRUXELLES

TOME I

Les Monuments Civils et Religieux

PREMIÈRE PARTIE

Monuments Civils

PAR

G. DES MAREZ

*Archiviste de la Ville de Bruxelles
Professeur à l'Université libre*

135 illustrations, dont 34 hors texte, et dessins

PAR

R. VAN DE SANDE



BRUXELLES. — IMPRIMERIE F. VAN BUGGENHOUT, S. A.

NOVEMBRE 1918

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

de la Première Partie.

AVANT-PROPOS DU T. C.	3
PRÉFACES DE L'AUTEUR	5
1. L'Hôtel de Ville	9
2. La Maison du Roi	31
3. La Grand'Place	37
4. La vieille route marchande	91
5. La « Via Populi »	123
6. Promenade dans le quartier de Manneken Pis	141
7. A travers le quartier des Brigittines	151
8. Par les petits remparts et les bassins comblés	157
9. Les abords du Sablon	171
10. Les abords de l'église Sainte-Gudule	185
11. Place Royale, Bibliothèque royale, Palais royal, Parc et rues avoisinantes	189
12. Les boulevards du centre	215
13. Les boulevards extérieurs	233
14. Restes de l'enceinte murale du XIII ^e siècle	245

Pour la *Table des artistes* cités au cours de l'ouvrage, voir à la fin de la deuxième partie du tome I^{er}.

Les illustrations de **René Vandesande** (1889-1946)
sont reproduites avec l'aimable autorisation
de Madame **Marcelle Vandesande**,
petite-fille de l'artiste.